

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE**BUDGETS PRIMITIFS 2019****I - CONTEXTE GENERAL**

Les budgets primitifs présentés sont issus du rapport d'orientation budgétaire présenté en séance du 20 février dernier. Ils prennent en compte les priorités affichées et l'estimation affinée des masses financières.

II - LES PRIORITES BUDGETAIRES

La Communauté de communes La Domitienne souhaite afficher sa volonté de poursuivre les actions de développement de son territoire, notamment :

- en lançant un projet pluriannuel d'investissements pour son Office de Tourisme intercommunal ;
- en consolidant les mécanismes de mutualisations des ressources ;
- en affichant son volontarisme dans l'exercice des compétences transférées en 2018 (avec toutefois la lucidité de ses limites budgétaires : notamment en matière de GEMAPI, d'eau, et d'assainissement ;
- en poursuivant le financements des projets inscrits au Programme Pluriannuel d'Investissements (PPI) qui a été adopté en début de mandature, voire en le développant ;
- en proposant un important programme d'investissement dans nos zones d'activité, etc.

En synthèse, il s'agit de ne pas subir, mais d'anticiper, de rationaliser et d'être efficaces et exemplaires dans notre action au service de nos concitoyens.

III - LE NIVEAU DES TAUX D'IMPOSITION

IMPÔTS MENAGES		
BUDGET 2019	TAUX	PRODUITS 2019
TH	10,78%	2 515 190,00 €
TFNB	3,29%	32 163,00 €
TEOM	14,90%	3 816 887,00 €
TOTAL		6 364 240,00 €

IMPÔTS DES ENTREPRISES		
BUDGET 2019	TAUX ET COEFFICIENT MULTIPLICATEUR	PRODUITS 2019
CFE	30,18%	2 783 200,00 €
TASCOM	1,20%	286 625,00 €
CVAE		1 006 134,00 €
IFER		96 334,00 €
TOTAL		4 172 293,00 €

IV- LES RATIOS FINANCIERS DU BUDGET PRINCIPAL

Population totale au 1^{er} janvier 2019 : 27 784 habitants.

	Communauté de communes La Domitienne en €/hab.
Dépenses réelles de fonctionnement / population	313,86
Produit des impositions directes / population	242,71
Recettes réelles de fonctionnement / population	363,62
Dépenses d'équipement brut / population	92,13
Encours de dette / population	177,32
DGF / population	30,13

Dépenses réelles de fonctionnement / population et Recettes réelles de fonctionnement / population (permet de définir la ressource dont dispose la Communauté) : les collectivités subissent des pertes de recettes (baisse des dotations) liées au contexte national de réduction des dépenses publiques.

Produits des impositions directes / population : ce ratio représente les recettes émanant du contribuable (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti).

Dépenses d'équipement brut / population : ce ratio montre la volonté d'investir pour l'avenir.

Encours de la dette / population : il s'agit du capital restant dû au 31 décembre 2018.

DGF / population : il s'agit de la part de la contribution de l'Etat au fonctionnement de la collectivité

V - LES BUDGETS

BUDGETS PRIMITIFS 2019 CONSOLIDES EN EUROS									
Section	BP	GDMA	Assainissement	Eau	Gemapi	Via Europa	Peyre Plantée	Port	Total
En section de fonctionnement									
En dépenses (A)	10 488 725,26	5 362 531,98	1 242 255,24	462 733,37	212 404,13	14 092 263,83	231 793,05	561 917,81	32 654 624,67
En recettes (B)	10 488 725,26	5 362 531,98	1 242 255,24	462 733,37	212 404,13	14 092 263,83	231 793,05	561 917,81	32 654 624,67
En section d'investissement									
En dépenses (A)	5 472 333,80	1 776 438,15	2 946 213,23	1 268 160,63	0,00	12 155 600,04	206 468,64	179 962,04	24 005 176,53
En recettes (B)	5 472 333,80	1 776 438,15	2 946 213,23	1 268 160,63	0,00	12 155 600,04	206 468,64	179 962,04	24 005 176,53
Total en dépenses = (ΣA)	15 961 059,06	7 138 970,13	4 188 468,47	1 730 894,00	212 404,13	26 247 863,87	438 261,69	741 879,85	56 659 801,20
Total en recettes = (ΣB)	15 961 059,06	7 138 970,13	4 188 468,47	1 730 894,00	212 404,13	26 247 863,87	438 261,69	741 879,85	56 659 801,20

LE BUDGET PRINCIPAL

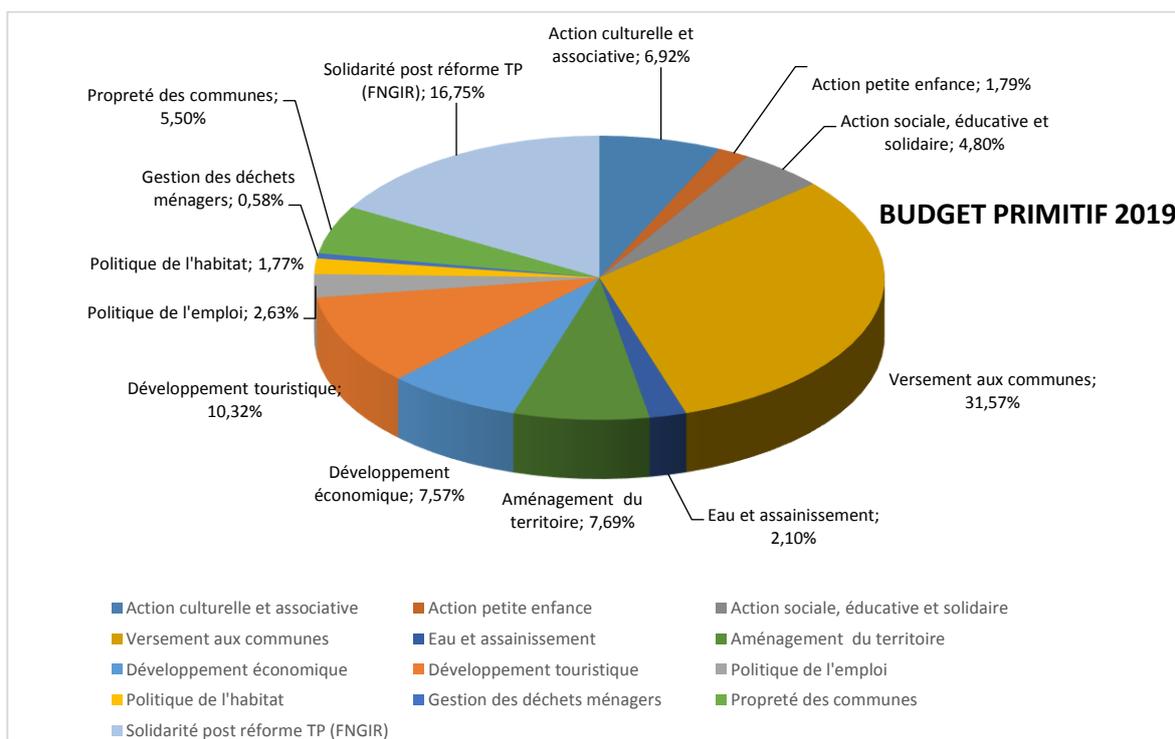
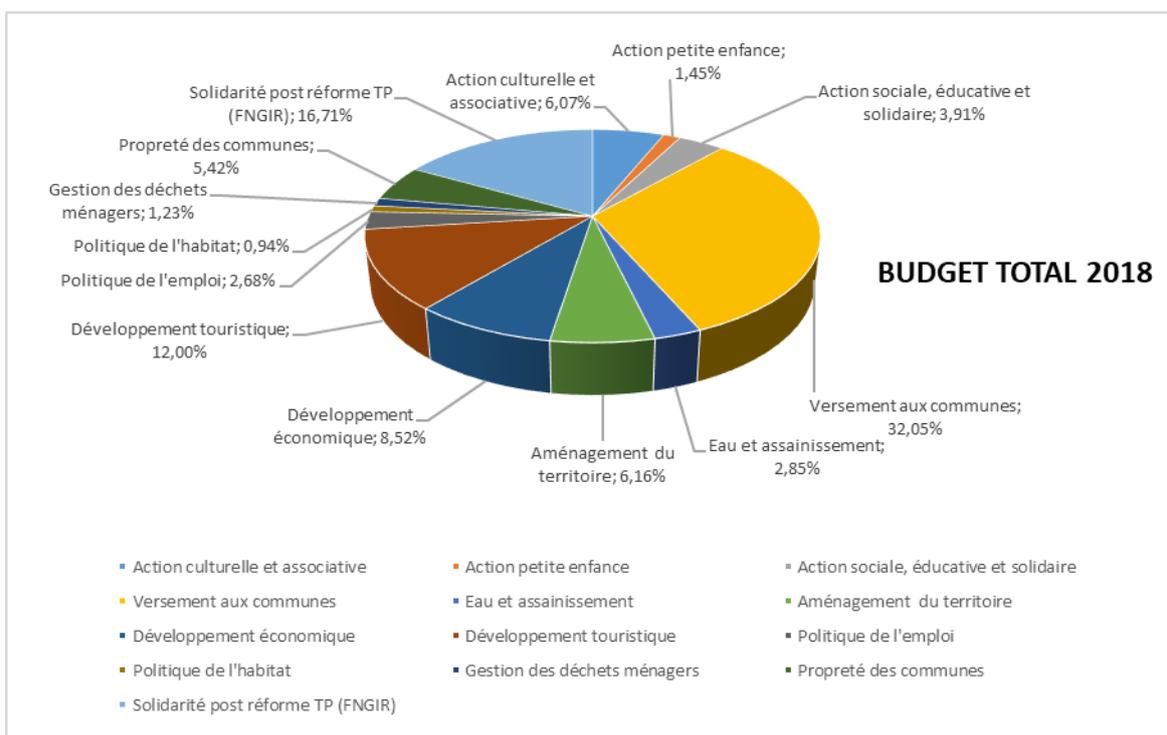
1 - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement est proposée à hauteur de 10 488 725,26 €.

1.1- Les dépenses de fonctionnement

CHAPITRES	BUDGET AU 31/12/2018	BP 2019
011 Charges à caractère général	1 361 488,50 €	1 361 783,53 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	2 355 502,33 €	2 465 751,48 €
014 Atténuations de produits	4 229 955,90 €	4 313 890,91 €
022 Dépenses imprévues	0,00 €	129 225,02 €
023 Virement à la section d'Inv	65 491,28 €	0,00 €
042 Opération d'ordre entre sections	951 283,65 €	1 058 773,95 €
65 Autres charges de gestion courante	1 242 127,29 €	1 066 300,37 €
66 Charges financières	484 126,04 €	83 000,00 €
67 Charges exceptionnelles	90 834,35 €	10 000,00 €
Total	10 780 809,34 €	10 488 725,26 €

La présentation budgétaire impose un vote par chapitres et opérations accompagné d'une présentation croisée par fonction. Il est donc proposé de présenter les dépenses par politiques publiques.



Versement aux communes :

Elle comprend l'attribution de compensation, le fonds de concours dans le cadre de la convention de solidarité communautaire.

Solidarité post réforme TP :

Elle comprend le prélèvement du Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources prélevé par l'Etat sur notre panier fiscal au profit des communes perdantes par la réforme de la Taxe Professionnelle dont les nouvelles recettes sont inférieures à la seule TP perçue avant la réforme.

Administration Générale :

Elle enregistre **une baisse de 22,31 %**. Cette baisse est due à la poursuite de l'optimisation des charges de gestion dans leur ensemble. On note particulièrement la poursuite du plan d'action de la dématérialisation (économie de fournitures administratives, d'affranchissement, de papiers, les renégociations tarifaires d'un certain nombre de prestataires (dont celui en charge des ressources informatiques...)). Le chapitre 012 - charges de personnel est en baisse, suite aux différents mouvements de personnel.

Action culturelle et associative :

Ce secteur d'activité qui comprend l'ensemble de la culture, de la lecture publique et la vie associative enregistre **une hausse de 14 %**.

A la **Culture**, le lancement de la Saison Culturelle, en plus du Festival et la création, en cours d'année 2019 d'un poste d'animateur culturel occasionne une hausse de 15,45 % des crédits par rapport à l'exercice 2018 pour s'inscrire à **287 320,46 €**.

Le budget de la **Lecture Publique** prévu à **240 889,79€**, augmente de **15,22 %** qui s'expliquent par l'augmentation du chapitre 012 de 32,89% du fait de l'affectation d'une part d'un poste administratif. La prévision d'un diagnostic temporel (compensé par des subventions à attendre à hauteur de 80%) augmente le chapitre 011 de **6,95 %**.

Les **subventions aux associations** pour un montant de **4 340 €** baissent de 41,82%, en effet, plusieurs subventions attribuées par La Domitienne sont dorénavant assumées par l'Office de Tourisme.

Action sociale, éducative, et solidaire :

Cette politique publique s'inscrit à hauteur de **369 446,27€**. Elle comprend les diverses actions en direction de la population et est en augmentation de **23,28 %**. Le développement de l'action des services à caractère social pour les handicapés à travers les travaux sur l'accessibilité explique en grande partie cette importante progression.

Action petite enfance :

Les crédits inscrits à hauteur de **137 447,31 €** pour l'action petite enfance, augmentent de **23,26 %** par rapport au budget 2018. En effet, en 2019 la création d'un lieu d'accueil parents-enfants (LAEP) vient compléter les activités proposées par l'équipe du Relais des assistants maternels (RAM). Avec un fort d'accompagnement attendu de la part de la CAF 34 et du Département.

Politique de l'Habitat :

Cette action, prévue à hauteur de **136 318,09 €**, est en augmentation de **88,84 %** par rapport au budget total 2018 du fait du marché Urbanis avec le renouvellement de l'opération façades ainsi que l'animation du PIG Habitat avec le Département de l'Hérault.

Propreté des communes :

Cette action reste stable avec un montant de dépenses à hauteur de **423 551,06 €**.

Aménagement du territoire :

Cette action se développe et augmente **25,31 %** pour s'inscrire à hauteur de **582 166,25 €**. Elle reprend les participations au SCOT et pérennise l'activité du service des autorisations du droit des sols (ADS) créé il y a deux ans. Les politiques environnementales avec Natura 2000 et le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) sont en plein développement et expliquent l'augmentation du budget dans ce domaine.

Politique de l'emploi :

Cette action concerne les participations au RLI pour **202 784,61 €** avec d'une part la subvention de fonctionnement (92 000 €) et d'autre part les charges de personnel (110 784,61€) dont le montant est refacturé à l'association.

Développement économique :

Cette action est proposée en diminution de **10,78 %** par rapport à 2018, et s'inscrit à hauteur de **582 975,27 €**.

Développement touristique :

Cette action est en diminution de **13,67 %**, du fait de l'ajustement du montant de la taxe de séjour encaissée par la Communauté de communes La Domitienne et reversée au budget de l'Office de Tourisme.

Autofinancement des investissements, proposé à **1 058 773,95 €** qui concerne l'amortissement des biens.

Les dépenses de fonctionnement par politique publique sont donc proposées au total à **7 699 790,25 €** en **2019** contre 7 671 419,03 € en 2018, soit **une augmentation de 0,37 %**. Le taux d'inflation de 2018 étant de 1,8 %.

1.2 - Les recettes de fonctionnement

CHAPITRES	BUDGET AU 31/12/2018	BP 2019
013 Atténuations de charges	11 040,00 €	20 000,00 €
042 Opérations d'ordre entre sections	60 100,00 €	60 000,00 €
70 Produits des services	1 012 145,24 €	1 057 960,40 €
73 Impôts et taxes	7 568 499,00 €	7 380 999,00 €
74 Dotations et participations	1 273 433,00 €	1 423 056,00 €
75 Autres produits de gestion courante	91 634,76 €	110 121,76 €
76 Produits financiers	0,00 €	81 929,89 €
77 Produits exceptionnels	248 218,00 €	354 658,21 €
002 Résultat d'exploitation reporté	515 739,34 €	0,00 €
Total	10 780 809,34 €	10 488 725,26 €

Le chapitre 013 Atténuations de charges est proposé à **20 000 €**, en hausse de **81,16 %** par rapport au budget total 2018, ce chapitre concerne les remboursements d'indemnités journalières.

Le chapitre 042 Opérations d'ordre entre sections est proposé à **60 000,00 €**. Ce chapitre comprend l'amortissement annuel des subventions d'investissement.

Le chapitre 70 Produits des services est proposé à **1 057 960,40 €** en hausse de **4,53 %** par rapport au budget total 2018. Ce chapitre intègre notamment la refacturation des coûts de mutualisation à hauteur de **407 104,07 €**, le remboursement du personnel du RLI pour **112 335,35 €**, le remboursement des frais de structure et de personnel de l'Office du Tourisme à hauteur de **137 830,94 €**.

Le chapitre 73 Impôts et taxes est proposé à **7 380 999 €** en baisse de **2,48 %** par rapport au budget total 2018. Cette diminution s'explique par l'émission d'un titre pour un rôle supplémentaire de la CFE de 431 735 € en 2018 correspondant à une régulation de 2012 à 2015.

Les montants sont conformes aux orientations précisées lors du Rapport d'Orientation Budgétaire, complétés par l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2019 (N°1259 FPU).

BUDGET ASSIETES FISCALES	2019
TH	2 515 190 €
CFE	2 783 200 €
TFNB	32 163 €
CVAE	1 006 134 €
TAXE SEJOUR	600 000 €
TASCOM	286 625 €
IFER	96 334 €
TOTAL	7 380 999 €

Le chapitre 74 Dotations et participations est proposé à hauteur de **1 423 256 €** en hausse de **11,75%** sur le budget 2018. La Dotation Globale de Fonctionnement est estimée à 862 000 €. Ce chapitre intègre aussi, les financements de la CAF et du Département de l'Hérault pour le RAM (123 000 €) et le LAEP (10 633 €) et les compensations CFE/CVAE (42 819 €) et TH (263 003 €).

Le chapitre 75 Autres produits de gestion courante est proposé à **110 121,76 €** et concerne les loyers Julien Viticulture, Innovosud et RLI ainsi que la refacturation de la taxe foncière de Julien Viticulture.

Le chapitre 76 Produits financiers est proposé à **81 929,89 €** qui correspond au montant du remboursement des intérêts d'emprunts par le budget Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés.

Le chapitre 77 Produits exceptionnels est proposé à **354 658,21€** et comprend notamment le remboursement des avances consenties respectivement au budget de l'Office du Tourisme (25 000€) et à celui de la Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés (257 588,21€).

A ce stade, les recettes réelles de fonctionnement sont donc proposées à 10 428 725,26€ en hausse de 3,23 % sur le budget total 2018. Les refacturations des coûts de mutualisation aux budgets annexes (Eau, Assainissement, Port, Office du Tourisme et GDMA) participent à cette hausse ainsi que l'inscription de financements de la DREAL pour l'opération Natura 2000, ainsi que de la CAF et du Département de l'Hérault dans le cadre de la prochaine ouverture du LAEP.

Les recettes de fonctionnement sont donc proposées au total à **10 488 725,26€** en baisse de 2,71% par rapport au budget 2018, pour les raisons indiquées ci-dessus.

2 - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Elle est proposée à **5 472 333,80 €** y compris restes à réaliser, contre **6 748 958,10 €** en 2018.

2.1 - Les dépenses d'investissement

	BUDGET PRINCIPAL / INVESTISSEMENT	Prop. 2019	RAR	TOTAL
	DEPENSES	4 748 687,85	723 645,95	5 472 333,80
OPFI	Opérations financières	249 523,53	3 474,80	252 998,33
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	60 000,00		60 000,00
13	Subventions d'investissement		2 914,80	2 914,80
16	Emprunts et dettes assimilées	189 523,53	560,00	190 083,53
OPNI	Opérations non individualisées	41 000,00	-	41 000,00
20	Immobilisations incorporelles	2 000,00		2 000,00
21	Immobilisations corporelles	39 000,00		39 000,00
	INVESTISSEMENT - Opérations individualisées	4 458 164,32	720 171,15	5 178 335,47
10	CANTEGALS VIARGUES	497 168,25		497 168,25
100	PARC BALAYEUSES	182 160,00		182 160,00
101	MARAUSSAN CAVE OENOTOURISTIQUE	200 000,00	960,00	200 960,00
102	OUTILLAGES ET MATERIEL ATELIERS TECHNIQUES	10 000,00	107,10	10 107,10
104	SCHEMA HYDRAULIQUE PLUVIAL ETANG DE MONTADY		32 838,00	32 838,00
105	LOGEMENT SOCIAL PUBLIC	257 000,00		257 000,00
106	PARC INFORMATIQUE RENOUVELLEMENT DES BIENS	107 401,00	21 971,80	129 372,80
107	DECHETTERIES		1 229,85	1 229,85
108	PROGRAMME TERRITORIAL DE DEVELOPPEMENT DURABLE		222,00	222,00
109	CUISINE CENTRALE	22 468,00	2 532,00	25 000,00
11	SAINT JULIEN	27 000,00	25 920,00	52 920,00
112	MATERIELS AIRE DE LAVAGE	12 000,00		12 000,00
115	PIG HABITAT	103 414,00	41 516,00	144 930,00
116	EAU et ASSAINISSEMENT		12 177,80	12 177,80
118	PCAET - PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL	27 600,00		27 600,00
123	REQUALIF. ROUDIGOU MARAUSSAN	11 000,00		11 000,00
124	REQUALIF. ZONE LOGISTIQU MONT/COLOMB	508 000,00		508 000,00
126	REQUALIF. MAILLASSOLE NISSAN	5 000,00		5 000,00
131	REQUALIF. DEVANTURES LOCAUX ACTIVITES	75 000,00		75 000,00
2002	AMGT URBAIN CARREFOUR MIRABEAU ET EGALITE CAZOULS	8 147,44		8 147,44
2003	ESPACE JEUNESSE - CAZOULS	80 536,52		80 536,52
2004	REAMGT PLACE DES 140 (Phase 1) - CAZOULS	19 741,20		19 741,20
2008	BOULODROME CAZOULS	92 737,30		92 737,30
2009	MAISON MEDICALE CAZOULS	116 930,15		116 930,15
2013	ABORDS AV JEAN JAURES CAZOULS	41 175,85		41 175,85
2016	ACQ.TERRAINS DESENCLAVEMENT BOURG CZLS	24 810,56		24 810,56
2019	BÂTIMENT DE LA POSTE - CAZOULS	9 870,60		9 870,60
2020	BASSIN DE RETENTION PERAS MUSCADELLES	740,30		740,30
2021	MODIFICATION ET REVISION DU PLU	1 480,59		1 480,59
2022	ETUDE URBAINE CENTRE ANCIEN	4 125,00		4 125,00
2025	REMISE EN ETAT DES VOIES COMMUNALES	11 351,19		11 351,19
2026	CREATION D'UN STADE A L'ENCLOS	25 663,56		25 663,56
2105	MEDIATHEQUE - EXT. ECOLE ELEMENTAIRE - COLOMBIERS	154 646,68		154 646,68
22	MALPAS	5 000,00	300,00	5 300,00
2202	REQUALIF ESPACES PUBLICS COEUR VILLAGE - LESPIGNAN	101 177,55		101 177,55
2203	RENOVATION VOIRIE COMMUNALE - LESPIGNAN	85 599,77		85 599,77
2204	SIEGE FOOT RUGBY - LESPIGNAN	44 917,72		44 917,72
2205	RENOVATION VOIRIE RURALE - LESPIGNAN	12 205,90		12 205,90
2206	MISE EN ACCESSIBILITE ERP LESPIGNAN	14 786,75		14 786,75
2207	RENOVATION BÂTIMENTS COMMUNAUX	24 450,54		24 450,54
2208	CREATION DE JARDINS SOLIDAIRES	436,01		436,01
2209	REHABILITATION TROTTOIRS QUARTIERS EST	13 814,38		13 814,38
2210	CENTRE DE SECURITE URBAINE	7 335,28		7 335,28
2211	JARDINS DES PITCHOUNET	12 225,27		12 225,27
2212	VIDEOPROTECTION	12 496,97		12 496,97
23	SIEGE	61 700,00	1 952,41	63 652,41
2303	RUES ET ESPACES PUBLICS - MARAUSSAN	245 393,82		245 393,82
2403	VIDEOPROTECTION - MAUREILHAN	22 944,00		22 944,00
2407	REHABILITATION EGLISE - MAUREILHAN	41 095,84		41 095,84
2408	AMENAGEMENT GYMNASIUM - MAUREILHAN	25 711,10		25 711,10
2501	SALLE MULTICULTURELLE - MONTADY	121 090,89		121 090,89
2503	ESPACE SPORTIF TENNIS, ARTS MARTIAUX - MONTADY	94 305,27		94 305,27
2704	REFECTION PETITES RUES CENTRE VILLAGE	28 056,00		28 056,00
34	MAISON DE L' ECONOMI	21 650,00	1 447,20	23 097,20
53	FOURRIERE ANIMALE	5 000,00	914,21	5 914,21
56	ERP MISE EN ACCESSIBILITE	500,00	6 627,60	7 127,60
57	EXTENSION SIEGE	4 000,00	15 401,37	19 401,37
58	SENTIERS RANDONNEES		19 088,48	19 088,48
62	MOBILIER URBAIN		445 484,98	445 484,98
70	SERVICE INFORMATIONS GEOGRAPHIQUES	2 500,00		2 500,00
74	PRAE PP RIQUET	210 663,07	56 879,82	267 542,89
75	REFECTION TUNNEL	150 000,00	11 995,20	161 995,20
76	FLOTTE MOBILE	10 000,00		10 000,00
82	INFORMATISAT® BIBLIO	40 940,00		40 940,00
83	STRATEGIES NUMERIQUES		4 800,00	4 800,00
86	LAEP	14 000,00	14 908,11	28 908,11
87	COFINANCEMENT GALEA	4 000,00	897,22	4 897,22
88	LUOTHQUE	23 000,00		23 000,00
89	MAISON DE SITE	360 000,00		360 000,00

REÇU EN PREFECTURE

le 23/04/2019

Application agréée E-legalite.com

Les opérations financières :

Le chapitre 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections est proposé à hauteur de **60 000,00 €** qui correspond à l'amortissement des subventions ;

Le chapitre 13 Subventions d'investissement seuls figurent **2 914,80€** issus des restes à réaliser (remboursement à l'ADEME subvention schéma éolien et photovoltaïque) ;

Le chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées, 190 083,53 € correspondent à l'annuité 2019 du remboursement du capital de la dette.

Les opérations non individualisées :

Le chapitre 20 Immobilisations incorporelles, prévoit 2 000 € pour l'étude du schéma des aires de campings cars ;

Le chapitre 21 Immobilisations incorporelles s'inscrit à **39 000,00 €** dont :

- Dans le cadre de Natura 2000 : 17 000,00 € pour un véhicule léger, 5 000,00 € pour du matériel de bureau, 2 000,00 € pour du matériel d'entretien des zones, 1 500,00 € pour des panneaux, 1 000,00 € pour l'acquisition d'une barque.
- A la Lecture Publique, 6 000,00 € sont inscrits en prévision de l'acquisition de la collection de base à prévoir pour l'ouverture de la médiathèque de Colombiers. Ces achats de livres seront subventionnés par la DRAC au minimum à hauteur de 30%.
- A la Culture, sont prévus 3 000,00 € pour l'acquisition de pieds à crémaillère.

Les opérations individualisées, s'inscrivent à **5 178 335,47 €** dont 720 171,15 € de reports et regroupent :

- Le CTI des communes pour un montant de **1 500 000,00 €** ;
- Le PPI du budget principal d'un total de **1 070 819,75 €** ;
- Le PPI des zones d'activités pour un montant de **1 074 088,25 €** ;
- Les autres opérations pour un montant global de **1 533 427,47 €** dont la Maison de site - Natura 2000 (360 000,00 €), le PRAE - PP Riquet (267 542,89 €), la Réfection du tunnel du Malpas (161 995,20 €), l'aménagement et l'équipement du LAEP (28 908,11 €), l'informatisation des médiathèques (40 940,00 €).

2.2 - Les recettes d'investissement

	BUDGET PRINCIPAL / INVESTISSEMENT	Prop. 2019	Report	TOTAL
	RECETTES	5 459 776,18	12 557,62	5 472 333,80
OPFI	Opérations financières	4 005 667,59		4 005 667,59
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 706 916,70		1 706 916,70
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 058 773,95		1 058 773,95
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 224 696,94		1 224 696,94
27	Autres immobilisations financières	15 280,00		15 280,00
OPNI	Opérations non individualisées	1 192 708,59		1 192 708,59
16	Emprunts et dettes assimilées	1 192 708,59		1 192 708,59
	Opérations non individualisées	261 400,00	12 557,62	273 957,62
104	SCHEMA HYDRAULIQUE PLUVIAL ETANG DE MONTADY		12 480,00	12 480,00
118	PCAET - PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL	67 000,00		67 000,00
61	PIAPPH		77,62	77,62
86	LAEP	18 000,00		18 000,00
89	MAISON DE SITE	176 400,00		

REÇU EN PRÉFECTURE
le 23/04/2019

Application agréée E-legalite.com

Le chapitre 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté est proposé à **1 706 916,70 €**.

Le chapitre 040 Opération d'ordre entre section est proposé à **1 058 773,95€** et concerne les amortissements des biens.

Le chapitre 10 Dotations, fonds divers et réserve est proposé à **1 224 696,94 €** relatifs au 1068 d'un montant de 1 017 533,87 €, à une enveloppe prudente de 150 000 € de Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) et un montant de 57 163,07 € pour la taxe d'aménagement du Syndicat mixte PRAE.

Le chapitre 27 Autres immobilisations financières est proposé à 15 280 €, niveau identique à l'année dernière.

Le chapitre 13 Subventions d'investissement est proposé à **273 957,62 €**, dont :

- La convention avec le Conservatoire du Littoral pour la Maison de Site (176 400 €)
- La subvention ADEME pour le PCAET (67 000 €)
- Les aides de la CAF pour l'équipement du LAEP (18 000 €).

En reports sur ce chapitre, on trouve les subventions issues de la convention de partenariat pour l'élaboration du schéma d'assainissement pluvial de l'Etang de Montady et pour les travaux de réfection du tunnel du Malpas (12 480 €).

Le chapitre 16 emprunts et dettes assimilées est proposé à **1 192 708,59 €**.

50 211,47 € concernent le remboursement par la budget Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés des échéances de remboursement de capital supportées par le budget principal avant d'être transférées au budget des Déchets.

258 694,60 € sont prévus dans le cadre de l'opération PRAE.

883 802,52 € permettent l'équilibre de la section d'investissement.

LE BUDGET ANNEXE GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

1 - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle s'établit à **5 362 531,98 €**, soit en hausse de **2,86 %** par rapport à la section de fonctionnement du budget total 2018.

1.1 - Les dépenses de fonctionnement

CHAPITRES	BUDGET AU 31/12/2018	BP 2019
011 Charges à caractère général	2 138 824,23 €	2 166 274,00 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	1 860 942,47 €	1 918 748,14 €
022 Dépenses imprévues	0,00 €	45 880,00 €
023 Virement à la section d'Inv	99 402,63 €	0,00 €
042 Opération d'ordre entre sections	337 540,31 €	380 000,00 €
65 Autres charges de gestion courante	690 200,00 €	747 788,21 €
66 Charges financières	81 828,19 €	99 389,41 €
67 Charges exceptionnelles	300,00 €	4 452,22 €
Total	5 209 037,83 €	5 362 531,98 €

Le chapitre 011 - Charges à caractère général en hausse de 1,27 % par rapport au budget total 2018 (2 138 824,23 €) pour s'inscrire à **2 166 274 €**.

Le chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés s'inscrit à **1 918 748,14 €** soit en hausse de 3,01 % par rapport à 2018 (1 860 942,47 €).

Le chapitre 022 - Dépenses imprévues s'inscrit à **45 880 €**. Il n'y avait pas d'inscription sur ce compte en 2018.

Le chapitre 042 - Opérations d'ordre entre section s'établit à **380 000 €**, soit en augmentation de 11,17 % par rapport au budget total 2018 et concerne l'amortissement des biens.

Le chapitre 65 - Autres charges de gestion courante s'établit à **747 788,21€**, avec une augmentation de 7,70% par rapport au budget total 2018. Dans ce chapitre sont prévus la convention CABEM et le remboursement du solde de l'avance au budget principal.

Le chapitre 66 - Charges financières 99 389,41€ sont inscrits pour le remboursement des intérêts des emprunts et les ICNE, en augmentation de 17,67% par rapport au budget total 2018.

Le chapitre 67 - Charges exceptionnelles 4 452,22 € sont proposés à l'inscription.

1.2 - Les recettes de fonctionnement

CHAPITRES	BUDGET AU 31/12/2018	BP 2019
013 Atténuations de charges	3 680,00 €	0,00 €
042 Opération d'ordre entre sections	123 680,00 €	66 000,00 €
70 Produits des services	504 000,00 €	550 500,00 €
73 TEOM	3 693 000,00 €	3 816 880,00 €
74 Dotations et participations	19 200,00 €	19 350,00 €
75 Autres produits de gestion courante	267 000,00 €	210 000,00 €
77 Produits exceptionnels	229 000,00 €	75 000,00 €
002 Résultat d'exploitation reporté	369 477,83 €	624 801,98 €
Total	5 209 037,83 €	5 362 531,98 €

Le chapitre 042 - Opération d'ordre entre sections est proposé à **66 000€**. Ce chapitre comprend l'amortissement annuel des subventions d'investissement.

Le chapitre 70 - Produits des services est proposé à **550 500 €** en hausse de 8,45 % sur le budget 2018. Ce chapitre intègre notamment le produit de la redevance spéciale prévu avec prudence à 350 000 € soit 21 000 € de plus qu'au budget 2018, et la revente de matériaux issus de la collecte estimée à 200 000 €.

Le chapitre 73 Impôts et taxes - Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) :
Le produit estimé de la **TEOM 2019** avec un taux constant de 14,90 % est de **3 816 880 €**.

Le chapitre 74 - Dotations et participations est proposé à **19 350 €, soit en hausse de 0,78 %**.

Le chapitre 75 - Autres produits de gestion courante concerne l'aide des éco organismes et est proposé à **210 000 €** en baisse de 27,14 % par rapport au budget total 2018.

Le chapitre 77 - Produits exceptionnels est proposé à **75 000 €**, en forte baisse par rapport au budget total 2018 qui intégrait la liquidation du SITOM.

Le chapitre 002 Résultat d'exploitation reporté est proposé à **624 801,98 €**.

2 - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement est proposée à ce budget primitif à **1 776 438,15 €**.

2.1 - Les dépenses d'investissement

CHAPITRES	BUDGET AU 31/12/2018	BP 2019
040 Op. d'ordre entre sections	123 680,00 €	66 000,00 €
16 emprunts et dettes assimilées	278 750,19 €	156 193,94 €
20 Immobilisation incorporelles	47 288,51 €	32 500,18 €
21 immobilisations corporelles	1 480 982,66 €	1 521 744,03 €
Total	1 930 701,36 €	1 776 438,15 €

Le chapitre 040 - Opérations d'ordre entre sections est proposé à **66 000 €** en corrélation avec les recettes d'ordre de fonctionnement inscrites au chapitre 042 pour prendre en compte l'amortissement des subventions d'investissement.

Le chapitre 16 - Remboursement d'emprunts est crédité à **156 193,94€**.

Les opérations d'équipement sont proposées à **1 549 060,21 €**, soit :

- Opération 11 Acquisition de composteurs : 3 000 €
- Opération 12 Renouvellement parc BOM : 569 400 €
- Opération 13 Renouvellement bennes déchèteries : 10 500 €
- Opération 15 Renouvellement parc bacs : 81 129,78 €
- Opération 16 polybenne -grue : 246 000€
- Opération 17 Renouvellement parc bornes de tri : 40 000 €
- Opération 18 Benne à verre collecte sélective PAV : 11 400 €
- Opération 19 Véhicules légers : 80 040 €
- Opération 27 Lombricomposteurs : 3 000 €
- Opération 28 Conteneurisation enterrée réorganisation collecte : 450 000 €
- Opération 30 Amélioration équipements déchèteries : 18 000 €
- Opération 106 Parc informatique : 28 666,18 €
- Opération 119 Hygiène et Sécurité : 7 774,25 €

2.2 - Les recettes d'investissement

CHAPITRES	BUDGET AU 31/12/2018	BP 2019
10 Dotations, fonds divers et réserve	139 249,28 €	200 000,00 €
13 Subventions d'investissement	173 426,25 €	0,00 €
16 Emprunts et dettes assimilées	942 628,07 €	745 760,90 €
040 Opération d'ordre entre section	337 540,31 €	380 000,00 €
021 Virement de la section d'exploitation	99 402,63 €	0,00 €
001 Solde d'exécution positif reporté de n-1	238 454,82 €	450 677,25 €
Total	1 930 701,36 €	1 776 438,15 €

Le chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserve est proposé à **200 000 €**, il correspond à une enveloppe prudente de Fonds de compensation de la Taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) à percevoir au regard des dépenses 2019.

Le chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées est proposé à **745 760,90 €** visant à assurer l'équilibre de la section d'investissement.

Le chapitre 040 - Opération d'ordre entre section est proposé à **380 000 €** en corrélation avec le chapitre 042 en dépenses de fonctionnement pour l'amortissement des biens.

Le chapitre 001 Solde d'exécution positif reporté est proposé à **450 677,25 €**.

LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

1 - LA SECTION D'EXPLOITATION

Elle s'établit à **1 242 255,24 €** en hausse de **15,32 %** par rapport aux crédits ouverts en 2018.

1.1 - Les dépenses d'exploitation

CHAPITRES	BUDGET AU 31/12/2018	BP 2019
011 Charges à caractère général	212 270,69 €	252 670,00 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	43 613,74 €	106 823,66 €
022 Dépenses imprévues	0,00 €	29 110,39 €
023 Virement à la section d'investissement	97 253,08 €	0,00 €
042 Opérations d'ordre entre sections	413 709,43 €	552 319,25 €
65 Autres charges de gestion courante	145 326,69 €	189 420,62 €
66 Charges financières	108 616,76 €	100 711,32 €
67 Charges exceptionnelles	56 390,10 €	11 200,00 €
Total	1 077 180,49 €	1 242 255,24 €

Le chapitre 011 - Charges à caractère général est estimé à **252 670 €**, en hausse de **19,03 %** par rapport au budget total 2018. Cela s'explique par :

- le montant de la refacturation du budget principal pour les frais de structure qui passent de 25 000 € (7/12^{ème} de l'année 2018) à 35 000 € (année entière),
- les dépenses liées au pompage des fosses (9 000 €),
- la redevance de rejet des eaux usées pour 2018 et 2019 (42 000 €),
- les frais de RPQS pour toutes les communes (9 100 €),
- les coûts liés à la DSP : 50 000 € au titre de la gestion de la STEP de Vendres,
- le remboursement au budget principal d'une première partie de l'avance (72 070 €)

Le chapitre 012 - Charges de personnel est estimé à **106 823,66 €**, en hausse de **144,93 %** par rapport au budget total 2018. Cette différence s'explique par le fait qu'au salaire du chargé d'affaire s'ajoute celui d'un ingénieur. Ces salaires sont affectés sur le budget assainissement des eaux usées et refacturés par moitié au budget de l'eau.

Le chapitre 022 - Dépenses imprévues est estimé à **29 110,39 €**.

Le chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections est estimé à **552 319,25 €**, en hausse de **33,50 %** par rapport au budget total 2018 (le calcul des amortissements reprend les ajustements de 2018, les biens acquis par La Domitienne en 2018 ainsi que les biens acquis par les communes et dont nous poursuivons l'amortissement).

Le chapitre 65 - Autres charges de gestion courante est estimé à **189 420,62 €**, en hausse de **30,34 %** par rapport au budget total 2018. Cette augmentation est due à :

- la refacturation de la société UNISOURCE pour la STEP de Nissan,
- au FSL (fond de solidarité pour le logement) sur les communes de Vendres et Maraussan,

Le chapitre 66 - Charges financières est estimé à **100 711,32 €**, en baisse de **7,28 %** par rapport au budget total 2018 (intérêts).

Le chapitre 67 - Charges exceptionnelles est estimé à **11 200 €**, en baisse de **80,14 %** par rapport au budget total 2018 en prévision d'annulations de titres, notamment la PAC à hauteur de 1600 € par commune.

1.2 - Les recettes d'exploitation

CHAPITRES	BUDGET AU 31/12/2018	BP 2019
042 Opérations d'ordre entre sections	180 944,80 €	230 776,42 €
70 Produits des services	571 877,15 €	665 332,58 €
74 Subventions d'exploitation	159 187,50 €	157 187,50 €
75 Autres produits de gestion courante	0,00 €	187,00 €
76 Produits financiers	0,00 €	14 632,57 €
77 Produits exceptionnels	165 171,03 €	144 139,17 €
002 Excédent d'exploitation reporté	0,00 €	30 000,00 €
Total	1 077 180,48 €	1 242 255,24 €

Le chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections est estimé à **230 776,42 €**, en hausse de **27,54 %** par rapport au budget total 2018. Il s'agit de l'amortissement des subventions d'investissement.

Le chapitre 70 - Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises est estimé à **665 332,58 €**, en hausse de **16,34 %** par rapport au budget total 2018, du fait de la refacturation au budget « Eau » de la moitié des salaires du chargé d'affaire et de l'ingénieur.

Le chapitre 74 - Subventions d'exploitation est estimé à **157 187,50 €**, en baisse de **1,26 %** par rapport au budget total 2018. Il s'agit de la prime d'épuration.

Le chapitre 75 - Autres produits de gestion courante est estimé à **187 €** soit le même montant que pour l'année 2018, il s'agit de la redevance Assainissement Non Collectif 2018 ;

Le chapitre 76 - Produits financiers est estimé à **14 632,57 €**. Il s'agit de la refacturation au budget « Eau » de 54,5 % des emprunts de Colombiers.

Le chapitre 77 - Produits exceptionnels est estimé à **144 139,17 €**, en baisse de **2,72 %** par rapport au budget total 2018.

Une partie de l'excédent de fonctionnement est repris au R002 pour un montant de **30 000 €**.

2 - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Elle s'établit à **2 946 213,23 €** en hausse de **36,65 %** par rapport aux crédits ouverts en 2018.

2.1 - Les dépenses d'investissement

CHAPITRES	BUDGET AU 31/12/2018	BP 2019
20 Immobilisations incorporelles	0,00 €	4 104,00 €
21 Immobilisations corporelles	1 715 163,66 €	2 490 837,09 €
040 Opérations d'ordre entre sections	180 944,80 €	230 776,42 €
16 Emprunts et dettes assimilées	184 590,51 €	220 495,72 €
26 participations et créances rattachés à des participations	12 000,00 €	0,00 €
45 opérations pour comptes de tiers	63 300,69 €	0,00 €
Total	2 155 999,66 €	2 946 213,23 €

Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles estimé à **4 104 €** (frais d'insertion des projets de travaux sur les communes).

Chapitre 21 - Immobilisations corporelles est estimé à **2 490 837,09 €**, en hausse de **45,22 %** par rapport au budget 2018 (travaux prévus sur les 7 communes).

Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections est proposé à **230 776,42 €**, en hausse de **27,54 %** par rapport au budget total 2018, en corrélation avec les recettes d'exploitation inscrites au 042 pour prendre en compte l'amortissement des subventions d'investissement.

Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilés est estimé à **220 495,72 €**, en hausse de **19,45 %** par rapport au budget total 2018.

2.2 - Les recettes d'investissement

CHAPITRES	BUDGET 2018	BP2019
040 Opérations d'ordre entre sections	413 709,43 €	552 319,25 €
16 Emprunts et dettes assimilées	703 798,53 €	2 057 921,78 €
13 Subventions d'investissement	249 324,02 €	18 356,02 €
021 Virement de la section de fonctionnement	97 253,08 €	0,00 €
10 Dotations, fonds divers et réserves	691 914,60 €	118 390,51 €
001 Solde d'exécution positif reporté de n-1	0,00 €	199 225,67 €
Total	2 155 999,66 €	2 946 213,23 €

Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections est estimé à **552 319,25 €**, en hausse de **33,50 %** par rapport au budget total 2018, en corrélation avec le chapitre 042 en dépenses de fonctionnement, pour prendre en compte l'amortissement des biens.

Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilés est estimé à **2 057 921,78 €**, en hausse de **192,40 %**, visant à assurer l'équilibre de la section d'investissement

Chapitre 13 - Subventions d'investissement est estimé à **18 356,02 €**. Il s'agit des subventions de l'agence de l'Eau et du Département.

Chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves le résultat de l'exercice 2018 est affecté au 1068 pour **118 390,51 €** afin de couvrir le besoin de financement.

Le solde d'exécution positif de 2018 est repris au R001 pour un montant de **199 225,67 €**.

LE BUDGET ANNEXE EAU

1 - LA SECTION D'EXPLOITATION

Elle s'établit à **462 733,37 €** en hausse de **12,19 %** par rapport aux crédits ouverts en 2018.

1.1 - Les dépenses d'exploitation

CHAPITRES	BUDGET AU 31/12/2018	BP 2019
011 Charges à caractère général	39 032,26 €	62 100,00 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	25 000,01 €	53 653,16 €
023 Virement à la section d'investissement	32 671,26 €	0,00 €
042 Opérations d'ordre entre sections	165 489,11 €	213 814,91 €
65 Autres charges de gestion courante	109 589,92 €	99 923,49 €
66 Charges financières	33 747,52 €	33 241,81 €
67 Charges exceptionnelles	6 935,83 €	0,00 €
Total	412 465,91 €	462 733,37 €

Le chapitre 011 - Charges à caractère général est estimé à **62 100 €**, en hausse de **59,10 %** par rapport au budget total 2018. Cela s'explique par :

- le montant de la refacturation du budget principal pour les frais de structure qui passent de 25 000 € (7/12^{ème} de l'année 2018) à 35 000 € (année entière),
- les frais de RPQS sur toutes les communes (9 100 €),
- la nouvelle convention avec l'ARS (5 000 €)

Le chapitre 012 - Charges de personnel est estimé à **53 653,16 €**, en hausse de **114,61 %** par rapport au budget total 2018. Cette différence s'explique par le fait qu'au salaire du chargé d'affaire s'ajoute celui d'un ingénieur. Ces salaires sont affectés sur le budget « Assainissement des eaux usées » et refacturés par moitié au budget « Eau ».

Le chapitre 042 - opérations d'ordre entre sections est estimé à **213 814,91 €**.

Le chapitre 65 - Autres charges de gestion courante est estimé à **99 923,49 €**, en baisse de **8,82 %** par rapport au budget total 2018 (FSL, SIVOM remboursement annuité d'emprunt + administration générale).

Le chapitre 66 - charges financières est estimé à **33 241,81 €** afin d'honorer les intérêts d'emprunt.

1.2 - Les recettes d'exploitation

CHAPITRES	BUDGET AU 31/12/2018	BP 2019
042 Opérations d'ordre entre sections	36 912,00 €	40 324,59 €
70 Produits des services	375 502,91 €	363 946,86 €
77 Produits exceptionnels	51,00 €	0,00 €
002 Excédent d'exploitation reporté	0,00 €	58 461,92 €
Total	412 465,91 €	462 733,37 €

Le chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections est estimé à **40 324,59 €**, en hausse de **9,25 %** par rapport au budget total 2018. Il s'agit de l'amortissement des subventions d'investissement.

Le chapitre 70 - Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises est estimé à **363 946,86 €**, en baisse de **3,08 %** par rapport au budget total 2018, il s'agit des surtaxes encaissées.

L'excédent de fonctionnement est repris totalement au **R002** pour un montant de **58 641,92 €**.

2 - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Elle s'établit à **1 268 160,63 €** en hausse de **104,02 %** par rapport aux crédits ouverts en 2018.

2.1 - Les dépenses d'investissement

CHAPITRES	BUDGET AU 31/12/2018	BP2019
20 Immobilisations incorporelles	0,00 €	4 104,00 €
21 Immobilisations corporelles	551 996,49 €	1 187 215,69 €
040 Opérations d'ordre entre sections	36 912,00 €	40 324,59 €
16 Emprunts et dettes assimilées	32 671,26 €	36 516,35 €
Total	621 579,75 €	1 268 160,63 €

Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles estimé à **4 104 €** (frais d'insertion des projets de travaux sur les communes).

Chapitre 21 - Immobilisations corporelles est estimé à **1 187 215,69 €**, en hausse de **11,77 %** par rapport au budget 2018 (travaux prévus sur les 7 communes).

Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections est proposé à **40 324,59 €**, en hausse de **9,25 %** par rapport au budget total 2018, en corrélation avec les recettes d'exploitation inscrites au 042 pour prendre en compte l'amortissement des subventions d'investissement.

Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilés est estimé à **36 516,35 €**, en hausse de **11,77 %** par rapport au budget total 2018.

2.2 - Les recettes d'investissement

CHAPITRES	BUDGET AU 31/12/2018	BP 2019
040 Opérations d'ordre entre sections	165 489,11 €	213 814,91 €
16 Emprunts et dettes assimilées	304 474,59 €	988 140,63 €
10 Dotations, fonds divers et réserves	70 678,84 €	0,00 €
13 Subventions d'investissement	48 266,00 €	6 087,11 €
021 Virement de la section de fonctionnement	32 671,21 €	0,00 €
001 Excédent d'investissement reporté	0,00 €	60 117,98 €
Total	621 579,75 €	1 268 160,63 €

Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections est estimé à **213 814,91 €**, en hausse de **29,20 %** par rapport au budget total 2018, en corrélation avec le chapitre 042 en dépenses de fonctionnement, pour prendre en compte l'amortissement des biens.

Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilés est estimé à **988 140,63 €**, en hausse de **224,54 %** par rapport au budget total de 2018, visant à assurer l'équilibre de la section d'investissement.

Chapitre 13 - Subventions d'investissement est estimé à **6 087,11 €**, en baisse de **87,39 %** par rapport au budget total de 2018.

Le solde d'exécution positif de la section d'investissement en 2018 est repris dans sa totalité au **R001** pour un montant de **60 117,98 €**.

LE BUDGET ANNEXE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

Le budget annexe GEMAPI ne comporte qu'une section de fonctionnement, il n'y a pas de section d'investissement.

Il est équilibré à hauteur de **212 404,13 €** soit une augmentation de **6,04 %** par rapport au budget total 2018.

1 - Les dépenses de fonctionnement

CHAPITRES	BUDGET AU 31/12/2018	BP 2019
65 Autres charges de gestion courante	199 577,40 €	212 204,13 €
14 Atténuation de produits	0,00 €	200,00 €
Total	199 577,40 €	212 404,13 €

En dépenses figurent les cotisations au Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron (SMVOL) et au Syndicat Mixte du Delta de l'Aude (SMDA) pour un total de **212 204,13 €**.

Une enveloppe de 200 € est prévue pour les dégrèvements qui pourraient être accordés par les services fiscaux.

2 - Les recettes de fonctionnement

CHAPITRES	BUDGET AU 31/12/2018	BP 2019
002 Excédent de fonctionnement	0,00 €	452,54 €
73 Impôt et taxes	25 548,00 €	97 586,39 €
74 Dotations, subventions et participations	89 995,05 €	114 365,20 €
77 Produits exceptionnels	84 034,35 €	0,00 €
Total	199 577,40 €	212 404,13 €

L'équilibre est assuré par le produit de la taxe GEMAPI à hauteur de 97 586,39 € et le reversement du Budget principal vers le budget annexe GEMAPI des cotisations ex-communales pour 114 365,20 €.

Le résultat de fonctionnement 2018 est repris pour **452,54 €** au **R002**.

LE BUDGET ANNEXE VIA EUROPA

1 - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle s'établit à **14 092 263,83 €** en hausse de **37,91 %** par rapport aux crédits ouverts en 2018.

1.1 - Les dépenses de fonctionnement

CHAPITRES	BUDGET AU 31/12/2018	BP 2019
011 Charges à caractère général	124 010,00 €	1 811 056,38 €
022 Dépenses imprévues	0,00 €	130 000,00 €
023 Virement à la section d'investissement	8 153,82 €	2 295 519,45 €
042 Opérations d'ordre entre sections	9 974 738,00 €	9 795 688,00 €
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.	31 000,00 €	30 000,00 €
66 Charges financières	79 825,00 €	30 000,00 €
67 Charges exceptionnelles	515,77 €	0,00 €
Total	10 218 242,59 €	14 092 263,83 €

Le chapitre 011 - Charges à caractère général est en hausse de **1 360,41 %** par rapport à 2018. Il s'établit à **1 811 056,38 €** dont **1 199 556,38 €** concernent les études d'extension et environnementale et **600 000,00 €** pour les travaux du lot 9A, enlèvement blocs béton et terrassement des fossés. Le solde **11 500,00 €** concerne la taxe foncière.

Le chapitre 022 - Dépenses imprévues, il est inscrit **130 000,00 €**.

Le chapitre 023 - Virement à la section d'investissement s'élève à **2 295 519,45 €** afin d'équilibrer la section.

Le chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections, il est inscrit **9 795 688,00 €** au titre du stock initial 2019.

Le chapitre 043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement, il est inscrit **30 000,00 €**, il s'agit de la neutralisation des intérêts d'emprunts pour la prise en compte dans le calcul du stock final 2019.

Le chapitre 66 - Charges financières est estimé à **30 000,00 €**.

1.2 - Les recettes de fonctionnement

CHAPITRES	BUDGET AU 31/12/2018	BP 2019
042 Opérations d'ordre entre sections	10 003 690,00 €	11 625 245,00 €
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la sect. Fonct.	31 000,00 €	30 000,00 €
70 Produits des services	175 398,77 €	2 437 018,83 €
002 Résultat d'exploitation reporté	8 153,82 €	0,00 €
Total	10 218 242,59 €	14 092 263,83 €

Le chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections s'établit à **11 625 245,00 €** en prévision du stock final 2019.

Le chapitre 043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement s'établit à **30 000,00 €** et concerne la neutralisation des intérêts d'emprunts pour la prise en compte dans le calcul du stock final 2019.

Le chapitre 70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services s'établit à **2 437 018,83 €** intégrant pour **884,83 €** les conventions d'occupation précaires du domaine public et **2 436 134,00 €** concernant les droits de délaissement de la SNCF Réseaux dans le cadre du tracé de la future LNMP.

2 - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Elle s'équilibre à **12 155 600,04 €** en hausse de **17,19 %** par rapport à l'ensemble des crédits 2018.

2.1 - Les dépenses d'investissement

CHAPITRES	BUDGET AU 31/12/2018	BP 2019
040 Opérations d'ordre entre sections	10 003 690,00 €	11 625 245,00 €
16 Emprunts et dettes assimilées	369 000,00 €	277 000,00 €
001 Solde d'exécution de la section d'invest. Reporté	0,00 €	253 355,04 €
Total	10 372 690,00 €	12 155 600,04 €

Le chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections, il s'agit des opérations relatives au stock final 2019 à hauteur de **11 625 245,00 €**.

Le chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées, correspondant à l'échéance annuelle de remboursement du capital des emprunts, soit **277 000,00 €**.

Le déficit d'investissement est repris pour **253 355,04 €** au chapitre **001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté**.

2.2 - Les recettes d'investissement

CHAPITRES	BUDGET AU 31/12/2018	BP 2019
10 Dotations, fonds divers et réserve	0,00 €	64 392,59 €
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	349 241,48 €	0,00 €
040 Opération d'ordre entre section	9 974 738,00 €	9 795 688,00 €
021 Virement de la section d'exploitation	8 153,82 €	2 295 519,45 €
R001 Solde d'exécution positif reporté de n-1	40 556,70 €	0,00 €
Total	10 372 690,00 €	12 155 600,04 €

Le chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves s'inscrit à **64 392,59 €** avec l'affectation de résultat 2018.

Le chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections, on retrouve les prévisions d'écritures de stocks initiaux 2019 à hauteur de **9 795 688,00 €**.

Le chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement, on retrouve les **2 295 519,45 €**.

LE BUDGET ANNEXE PEYRE PLANTEE

1 - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle s'établit à **231 793,05 €** en baisse de **40,78 %** par rapport aux crédits ouverts en 2018.

1.1 - Les dépenses de fonctionnement

CHAPITRES	BUDGET AU 31/12/2018	BP 2019
011 Charges à caractère général	39 800,00 €	32 591,60 €
022 Dépenses imprévues	0,00 €	13 201,45 €
042 Opérations d'ordre entre sections	320 000,00 €	180 000,00 €
043 Opérations d'ordre entre sections de fonction.	2 100,00 €	2 000,00 €
66 Charges financières	3 200,00 €	2 000,00 €
67 Charges exceptionnelles	0,00 €	2 000,00 €
023 Virement à la section d'investissement	26 321,25 €	0,00 €
002 Résultat d'exploitation reporté	43,35 €	0,00 €
Total	391 464,60 €	231 793,05 €

Le chapitre 011 - Charges à caractère général est en baisse de 18,11 % par rapport à 2018. Il s'établit à **32 591,60 €** dont **26 191,60 €** concernent les travaux d'enrobés et de signalétique.

Le chapitre 022 - Dépenses imprévues, il est inscrit **13 201,45 €**.

Le chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections, il est inscrit **180 000,00 €** au titre du stock initial 2019.

Le chapitre 043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement, il est inscrit **2 000,00 €**, il s'agit de la neutralisation des intérêts d'emprunts pour la prise en compte dans le calcul du stock final 2019.

Le chapitre 66 - Charges financières, est estimé à **2 000,00 €**.

Le chapitre 67 - Charges exceptionnelles, est estimé à **2 000,00 €**.

1.2 - Les recettes de fonctionnement

CHAPITRES	BUDGET AU 31/12/2018	BP 2019
042 Opérations d'ordre entre sections	270 000,00 €	180 000,00 €
70 Produits des services	119 364,60 €	38 744,00 €
043 Opérations d'ordre entre sections de fonction	2 100,00 €	2 000,00 €
002 Résultat d'exploitation reporté		11 049,05 €
Total	391 464,60 €	231 793,05 €

Le chapitre 042 opérations d'ordre de transfert entre sections s'établit à **180 000,00 €** en prévision du stock final 2019.

Le chapitre 70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services, s'établit à **38 744,00 €** intégrant les prévisions de ventes du lot n°2.

Le chapitre 043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement s'établit à **2 000,00 €** et concerne la neutralisation des intérêts d'emprunts pour la prise en compte dans le calcul du stock final 2019.

Le résultat de Fonctionnement 2018 est repris pour **11 049,05 €** au **chapitre 002 - Résultat d'exploitation reporté**.

2 - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Elle s'équilibre à hauteur de **206 468,64 €** en baisse de **44,67 %** par rapport aux crédits ouverts en 2018.

2.1 - Les dépenses d'investissement

CHAPITRES	BUDGET AU 31/12/2018	BP 2019
040 Opérations d'ordre entre sections	270 000,00 €	180 000,00 €
16 Emprunts et dettes assimilées	50 000,00 €	23 000,00 €
001 Solde d'exécution de la section d'invest. Reporté	53 188,95 €	3 468,64 €
Total	373 188,95 €	206 468,64 €

Le chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections, on trouve les opérations relatives au stock final 2019 à hauteur de **180 000,00 €**.

Le chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées, il est inscrit **23 000,00 €** correspondant au remboursement du capital des emprunts.

Le déficit d'investissement 2018 est repris pour **3 468,64 €** au **chapitre 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté**.

2.2 - Les recettes d'investissement

CHAPITRES	BUDGET AU 31/12/2018	BP 2019
10 Dotations, fonds divers et réserve	0,00 €	26 468,64 €
040 Opérations d'ordre entre sections	320 000,00 €	180 000,00 €
016 Emprunts et dettes assimilées	12 871,88 €	0,00 €
021 Virement de la section d'exploitation	26 321,25 €	0,00 €
001 Solde d'exécution de la section d'invest. Reporté	13 995,82 €	0,00 €
Total	373 188,95 €	206 468,64 €

Le chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves s'inscrit à **26 468,64 €** avec l'affectation de résultat 2018.

Le chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections, on retrouve les prévisions d'écritures de stocks initiaux 2019 à hauteur de **180 000,00 €**.

LE BUDGET ANNEXE PORT DEPARTEMENTAL VENDRES EN CHICHOULET
--

1 - LA SECTION D'EXPLOITATION

Elle s'établit à **561 917,81 €** en baisse de **6,42 %** par rapport aux crédits ouverts en 2018.

1.1 - Les dépenses d'exploitation :

CHAPITRES	BUDGET AU 31/12/2018	BP 2019
011 Charges à caractère général	203 278,63 €	197 655,15 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	276 765,54 €	261 123,07 €
042 Opérations d'ordre entre sections	110 984,53 €	85 000,00 €
65 Autres charges de gestion courante	200,00 €	200,00 €
66 Charges financières	5 500,00 €	5 300,00 €
67 Charges exceptionnelles	3 762,08 €	4 900,00 €
002 Résultat d'exploitation reporté	0,00 €	7 739,59 €
Total	600 490,78 €	561 917,81 €

Le chapitre 011 - Charges à caractère général s'élève à **197 655,15 €** en baisse de **2,77 %** par rapport au budget 2018.

Le chapitre 012 - Charges de personnel est estimé à **261 123,07 €** en baisse de **5,65 %** par rapport à 2018 due à la refacturation de salaire.

Le chapitre 042 - Opérations d'ordre entre section est estimé à **85 000,00 €** répartie entre les dotations aux amortissements (70 000,00 €) et la provision pour dragage (15 000,00 €).

Le chapitre 65 - Autres charges de gestion courante s'élève à **200,00 €**.

Le chapitre 66 - Charges financières est estimé à **5 300,00 €**.

Le chapitre 67 - Charges exceptionnelles est estimé à **4 900,00 €** (remboursements des contrats annuels, des badges et subventions).

Le déficit de fonctionnement 2018 est repris pour **7 739,59 €** au 002.

1.2 - Les recettes d'exploitation :

CHAPITRES	BUDGET AU 31/12/2018	BP 2019
042 Opérations d'ordre entre sections	13 000,00 €	12 000,00 €
70 Produits des services	465 000,00 €	435 000,00 €
75 Autres produits de gestion courante	111 349,18 €	113 417,81 €
77 Produits exceptionnels	2 641,60 €	0,00 €
013 Atténuations de charges	8 500,00 €	1 500,00 €
Total	600 490,78 €	561 917,81 €

Le chapitre 042 - Opération d'ordre de transfert entre section est estimé à **12 000,00 €** (quote-part des subventions d'investissement virée).

Le chapitre 70 - Produits de services est estimé à **435 000,00 €** en baisse de **6,45 %**.

Le chapitre 75 - Autres produits de gestion courante est estimé à **113 417,81 €** en hausse de **1,86 %** (recettes des AOT professionnelles).

Le chapitre 013 - Atténuations de charges est estimé à **1 500,00 €** (remboursements indemnités journalières).

2 - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Elle intègre les restes à réaliser 2018 et progresse au budget primitif de **92 720,58 €** pour s'établir à **179 962,04 €**. Elle est en augmentation de **6,00 %** par rapport au budget 2018.

2.1 - Les dépenses d'investissement

CHAPITRES	BUDGET AU 31/12/2018	BP 2019
20 Immobilisations incorporelles	5 075,64 €	3 787,26 €
21 Immobilisations corporelles	116 346,38 €	135 894,78 €
040 Opérations d'ordre entre sections	13 000,00 €	12 000,00 €
13 Subventions d'investissement	0,00 €	3 000,00 €
16 Emprunts et dettes assimilées	15 280,00 €	25 280,00 €
001 Solde d'exécution de la section d'invest. reporté	20 081,31 €	0,00 €
Total	169 783,33 €	179 962,04 €

Le chapitre 20 - Immobilisations incorporelles est estimé à **3 787,26 €** (logiciel, sauvegardes et expertise pontons).

Le chapitre 21 - Immobilisations corporelles est estimé à **135 894,78 €**.

Le chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections est estimé à **12 000,00 €**.

Le chapitre 13 - Subventions d'investissement est de **3 000,00 €** cela concerne le versement d'une subvention à l'association Héraude.

Le chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées est estimé à **25 280,00 €**, ce chapitre est en augmentation de **65,45 %** car il y a le remboursement du capital de l'emprunt pour 10 000,00 € et le remboursement de l'avance de La Domitienne pour 15 280,00 € (10^{ème} échéance).

2.2 - Les recettes d'investissement

CHAPITRES	BUDGET AU 31/12/2018	BP 2019
040 Opérations d'ordre entre sections	110 984,53 €	85 000,00 €
13 Subventions d'investissement	12 999,63 €	5 785,40 €
10 Dotations, fonds divers et réserves	45 799,17 €	0,00 €
001 Solde d'exécution de la section d'invest. reporté	0,00 €	89 176,64 €
Total	169 783,33 €	179 962,04 €

Le chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections est estimé à **85 000,00 €**.

Le chapitre 13 - Subventions d'investissement est estimé à **5 785,40 €** (solde subvention BIOHUT).

Le chapitre 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté de 2018 s'inscrit à **89 176,64 €**.

REÇU EN PREFECTURE
le 23/04/2019

Application agréée E-legalite.com